



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE - COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le compte administratif 2025 retrace l'ensemble des opérations budgétaires exécutées au cours de l'exercice et permet d'apprécier la situation financière du syndicat ainsi que la mise en œuvre des orientations décidées par le comité syndical.

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par des incertitudes affectant le transport aérien, notamment liées à l'évolution de la fiscalité sur les billets d'avion et à l'adaptation des stratégies des compagnies aériennes. Malgré ce contexte, la plateforme aéroportuaire a maintenu une dynamique d'activité soutenue.

I. Activité aéroportuaire en 2025

En 2025, l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne a accueilli près de 100 000 passagers, confirmant l'attractivité de la plateforme.

La ligne Brive-Paris (Orly), exploitée dans le cadre de la délégation de service public entrée en vigueur fin octobre 2024, a enregistré 28 258 passagers, soit une progression de 15,25 % par rapport à 2024.

Les lignes saisonnières et internationales ont également contribué à la fréquentation globale, notamment Porto (36 789 passagers), Londres Stansted (17 493 passagers), Séville (10 456 passagers) ainsi que les dessertes vers Ajaccio, Bruxelles, Nice et Kerry.

Cette activité traduit la diversification progressive de l'offre aérienne malgré les incertitudes pesant sur certaines lignes pour les saisons à venir.

II. Développement des infrastructures

Au cours de l'exercice 2025, le syndicat a poursuivi le développement de la plateforme aéroportuaire. Les travaux d'aménagement de la zone d'activités ont progressé après obtention des autorisations environnementales nécessaires et réalisation des mesures compensatoires écologiques. Les travaux de viabilisation ont débuté en octobre 2025.

Parallèlement, les études relatives au réaménagement du taxiway et à la création d'un parking avions se sont poursuivies, avec un coût prévisionnel d'opération estimé à plus de 3,1 M€ HT au stade avant-projet.

Le projet d'aménagement des lots comprenant un hangar de maintenance, un hangar logistique et une aire de démantèlement aéronautique a franchi une étape déterminante avec la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre et l'achèvement des études d'avant-projet définitif.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique, le syndicat a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de centrales photovoltaïques sur le domaine aéroportuaire.

III. Résultats financiers de l'exercice 2025

Les résultats du compte administratif 2025 s'établissent comme suit :

- Résultat de clôture en investissement : - 776 365,18 €
- Résultat de clôture en fonctionnement : + 1 768 118,16 €

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20260313-2026-6-AR
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026

Date de publication : 16/03/2026

- Résultat global de clôture : + 991 752,98 €

Après prise en compte des restes à réaliser, le résultat définitif s'établit à :

- Investissement : – 777 050,68 €
- Fonctionnement : + 1 768 118,16 €
- Résultat global : + 991 067,48 €

Ces résultats traduisent un niveau d'exécution conforme aux prévisions budgétaires et la poursuite de l'effort d'investissement engagé par le syndicat.

IV. Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Au 1er janvier 2025, le capital restant dû de la dette s'élevait à 15 787 315,02 €. Après remboursement de 984 026,62 € de capital au cours de l'exercice, l'encours de dette atteint 14 803 288,40 € au 31 décembre 2025.

La dette du syndicat se caractérise par :

- un taux moyen de 3,44 % ;
- une durée résiduelle moyenne d'environ 13,6 ans ;
- une exposition majoritairement à taux fixe (plus de 80 % de l'encours), limitant le risque financier.

La diminution régulière de l'encours traduit une trajectoire d'endettement maîtrisée. Au regard du niveau d'épargne dégagé en section de fonctionnement et de la structure sécurisée de la dette, la capacité de désendettement du syndicat demeure soutenable et compatible avec la poursuite du programme d'investissement engagé, tout en préservant les équilibres financiers à moyen terme.

V. Conclusion

Le compte administratif 2025 confirme :

- le maintien d'une activité aéroportuaire dynamique malgré un contexte incertain ;
- la poursuite des projets structurants de développement de la plateforme ;

Le compte administratif 2025 reflète ainsi une gestion financière rigoureuse et conforme aux orientations fixées par le comité syndical.